

Concours section : ISIC INTERNE
Epreuve matière : CAS PRATIQUE

16.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen :	Concours	Recrutement :	Interne
Epreuve :	Cas pratique	Spécialité :	Session : 2023
CONSIGNES	<ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.• Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.• Numérotter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.• Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.• N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.		

Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer
Direction du numérique (DNUM)

le 15/03/2023

A l'attention de Madame la cheffe
du bureau du recrutement
de la DRH

Objet: Note de cadrage du projet de délocalisation du bureau
du recrutement.

En suivant la volonté du gouvernement dans la stratégie
de la décentralisation des services de l'Etat dans les territoires,
le ministère de l'Intérieur a acté la délocalisation de notre
bureau dans une ville moyenne de la région Nouvelle-Aquitaine.

C'est dans ce contexte que la DNUM m'a chargé de rédiger
la note de cadrage pour nous conseiller dans ce projet.

Cette note présentera dans un premier temps le contrôle d'accès
à notre local puis la partie concernant l'architecture réseau et
informatique. Elle détaillera ensuite l'environnement de travail
numérique de l'agent et le soutien utilisateur. Elle abordera
aussi la conduite de projet ainsi que l'accompagnement au
changement.

I. Besoins identifiés

L'installation de 50 agents sur un étage dédié de 400m²
(dont 100m² de salles de réunion) d'un immeuble prisé
doté d'espaces de travail partagé avec une capacité ...115...

d'accueil de 30 personnes au maximum.

I. a Contrôle d'accès

Vu l'emplacement de ce local, il est impératif de le protéger par un contrôle d'accès basé sur la carte agent du ministère de l'Intérieur afin de protéger les données sensibles (RH).

En effet, le contrôle d'accès RFID fonctionne avec la carte agent.

RFID est l'abréviation de Radio Frequency Identification qui utilise des ondes radio pour transmettre des informations.

La mise en place du contrôle d'accès RFID est facilitée par l'offre de service des SGARMI (Pôle Sécurisation batimentaire), afin de réduire le coût des composants et bénéficier la sécurité, la maintenance par les SGARMI et les préconisations de la sécurité batimentaire du ministère de l'Intérieur.

I. b Architecture réseau et informatique

Votre local sera relié à l'administration centrale via le réseau RI^E (Réseau interministériel de l'Etat).

RI^E couvre l'ensemble des services de l'Etat sur le territoire national. Il s'agit d'un réseau supervisé (par le Centre de Supervision) et il dispose d'une grande disponibilité.

Les projets en cours du RI^E lui permet d'être encore plus résilience et performant (débit, qualité de service, ...).

Les données de notre bureau seront stockées en local sur un serveur de fichier. Afin d'assurer la disponibilité en cas de panne, ces données seront sauvegardées dans un serveur dans un datacenter aux SGARMI.

Via le réseau RI^E, les agents pourront accéder à leur messagerie Pablo.

En ce qui concerne l'accès au réseau local, nous vous conseillons d'utiliser l'offre de service Start Millip de la DNUM. Cette solution permet de réduire le coût d'installation d'un réseau filaire Ethernet permettant ... 2.15...

de connecter le équipements réseau (PC, téléphones IP,...) au réseau WiFi mis en place en local.

Le réseau local WiFi est sécurisé avec deux mode de connexions (internes et externes).

I. c Poste de travail

Le décret n° 2016-151 du 11 février 2016 a permis la mise en œuvre du télétravail dans l'fonction publique.

Vu la contrainte de place dans le local, il est préconisé d'équiper tous les agents d'un ordinateur portable NOEMI.

Pour votre information, NOEMI est l'~~offre~~ une solution proposée par le ministère de l'Intérieur permettant aux agents de télétravailler et d'être nomade. Il s'agit d'un ordinateur sécurisé avec l'utilisation de la carte agent du ministère.

Il existe trois modèles disponibles Dell Latitude 5310 (version 8Go, 16Go) et Lenovo ThinkPad. Je vous conseille d'adopter la version Dell Latitude 5310 car ce modèle dispose d'un lecteur de carte agent intégré.

I. d Téléphonie

L'accord-cadre A06 nous permet d'avoir des prestations de téléphonie fixe en métropole.

Le lot 6 permet d'avoir accès au T2, T0 et lignes analogiques "seniors" et communications.

La construction d'un serveur PABX (commutateur téléphonique privé) permet d'utiliser la téléphonie au sein de notre bureaux.

La téléphonie sur IP (T0IP) est recommandée en raison de l'utilisation du réseau WiFi (sans fil).

La téléphonie "logiciel" existe (solution Softphone) mais elle aura un impact budgétaire pour le projet (coût de licence).

I. e Visioconférence

L'offre de service "com" du ministère de l'Intérieur nous permet de communiquer avec d'autres administrations et les partenaires dans le secteur privé.

L'utilisateur de COMU (Communication Unifiée du Ministère de l'Intérieur) peut facilement accéder à cet outil via son compte d'ouverture de session sur le PC NOEMI ou depuis un autre ordinateur ainsi que les terminaux spécifiques dédiés.

I. 4 Outils collaboratifs

Afin de faciliter le travail collaboratif des agents, l'Etat a mis en place des produits numériques partagés.

Accessible depuis le bureau ou en télétravail avec un environnement sécurisé, ces outils nous permettront de favoriser le partage de données entre les agents en présentiel et en distanciel.

II. Conduite du projet

Il est important d'installer le comité de pilotage (instance décisionnelle) et le comité de suivi (instance opérationnelle). La direction DNVA et DRH seront invitées pour les choix stratégiques.

II. a Acteurs du projet

Pendant la phase de conception, il est important de réunir les équipes de SGANi (partie réseau) et les équipes "informatiques" pour l'étude à faire.

Les utilisateurs finaux sont également concernés pour valider les choix en fonction de leurs besoins réels.

II. b Méthodologies

Afin de respecter la sécurité des systèmes d'information, il est impératif d'appliquer la démarche DISSiP (Demande d'intégration de la sécurité des systèmes d'information dans les projets) via l'analyse de risque par la méthode Ethos.

L'application de la méthodologie "AGILE" permet de faire participer les parties prenantes dans le développement du projet. Le rebouclage et contrôle périodique permet de corriger les erreurs durant les phases du projet continuellement.

II. c Phases du projet

- Etude de faisabilité du réseau : 01/04/2023 - 31/08/2023
- Mise en place du réseau M€ : 01/09/2023 - 31/12/2023
- Contrôle d'accès (SGANi) : 01/09/2023 - 31/12/2023
- Achat de équipements pour le contrôle d'accès : 01/09 - 31/12/2023
- Installation du contrôle d'accès : 01/01/2024 - 31/03/2024
- Construction des serveurs locaux : 01/04/2024 - 31/05/2024
- (données, PBX)
- Faire rentrer des lignes téléphoniques : 01/04/2024 - 31/05/2024. 4.15...

Concours section : ISIC INTERNE
Epreuve matière : CAS PRATIQUE

16.5 / 20

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : Concours

Recrutement : Interne

Epreuve : Cas pratique

Spécialité : Session : 2023

- CONSIGNES**
- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
 - Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
 - Numérotier chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
 - Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
 - N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

- Test / validation : 01/10/2024
- Transfert de données : 01/10/2024 - 31/10/2024
- Accompagnement utilisateurs : 01/04/2023 - 31/10/2024
- Déménagement : 01/09/2024 - 31/10/2024
- Déploiement du bon fonctionnement : 01/09/2024 - 31/10/2024
- Recette & correction : 01/11/2024 - 31/11/2024
- Réglages éventuelles des problèmes : 01/12/2024 - 31/12/2024

Afin de faciliter le support utilisateurs, la solution GLPI sera mise en place. Les agents continueront de bénéficier le soutien par la chaîne de support de la centrale et la prise de main à distance pour les dépannages informatiques.

En conclusion, ce projet est pertinent car il s'appuie sur des évolutions technologiques et juridiques réalisables.

Les solutions proposées permettent d'offrir une qualité de services à nos agents tout en minimisant le coût budgétaire lié à ce changement sans oublier l'aspects de sécurité des systèmes d'information.

Les avantages et bénéfices de ce changement permettent de répondre aux besoins de l'Etat et des agents en raison des coûts de la vie dans les grandes agglomérations.

Ce projet permet aussi de montrer la capacité de la DRH de suivre les projets stratégiques du ministère de l'Intérieur.

La réussite de ce projet dépend aussi de l'accompagnement au changement qu'il faut le faire pendant toute la durée du projet (site intranet, visites sur place, forums, ...).

5.15...

Concours section : ISIC INTERNE
Epreuve matière : CAS PRATIQUE

16.5 / 20

...../.....

..... /

..... /